



Probleme chemin privé

Par **Meikama**, le **01/03/2020 à 14:21**

Voilà je suis propriétaire d'un terrain constructible , je vais commencer ma construction . Et le hic c'est que je suis propriétaire du chemin priver qui dessert les deux maison de mon voisin aucune autre construction n'ai prévu et le chemin en question est en totalité sur mon terrain ainsi que toute leur tuyauterie , boîte au lettre ... J'aimerais faire un mur le long de ce chemin et les voisin vienne de me dire que je ne pouvais pas faire mon mur car il y a leur tuyauterie comment faire svp

Par **amajuris**, le **01/03/2020 à 15:26**

bonjour,rnrnlorsque vous avez acquis ce terrain, la présence de cet ouvrage souterrain implanté était-il mentionné ?rnrnvotre voisin a-t-il demandé une autorisation, un droit de passage pour planter cet ouvrage souterrain dans votre terrain ?rnrnSi votre voisin ne peut pas prouver qu'il avait eu le droit d'implanter son ouvrage dans votre terrain, il doit l'enlever.rnrnsalutations